

CHARTRE DU TRIATHLÈTE BIARROT

Cette chartre formalise les valeurs humaines, sportives et déontologiques importantes pour le BO triathlon.

Elle concerne l'ensemble des membres de la section Triathlon du BO Omnisports et a pour objectif de fédérer ses femmes, hommes et enfants autour de valeurs communes.

I. NOS VALEURS

- L'esprit sportif
- L'intégration de tous les licenciés
- Le respect des règles, de soi-même, des autres
- La convivialité
- La solidarité
- Le dépassement de soi
- Le refus de toute forme de violence ou de racisme.
- Le respect de l'environnement qui accueille notre pratique sportive (dans la nature ou dans les structures)

II. LES ENTRAÎNEMENTS

Le triathlète biarrot s'engage à pratiquer au moins 2 des 3 disciplines de la Fédération Française de Triathlon (natation, cyclisme et course à pied). Il ne sera pas toléré la prise de la licence à des fins d'entraînements dans une seule des 3 disciplines (les créneaux d'entraînements piscine pouvant vite être saturés).

1. **Natation**

L'entrée à la piscine de Biarritz pour les entraînements triathlon ne se fait pas par l'entrée principale mais par l'entrée arrière. Il est demandé aux triathlètes d'arriver à l'heure.

Rappel des règles d'hygiène à respecter :

Afin d'améliorer la qualité de l'eau de baignade, et par la même le confort des usagers, les triathlètes devront respecter les règles d'hygiène suivantes :

- **déchaussage obligatoire** dans la zone réservée à cet effet, avant de rentrer dans les vestiaires,
- la circulation dans l'établissement doit s'effectuer pieds nus (sauf pour les surveillants),
- **douche savonnée obligatoire** dans les douches de l'étage et avant de descendre aux bassins.
- rinçage des pieds dans le pédiluve en bas de l'escalier, avant l'accès à la zone de bain.

L'entraîneur pourra décider de faire des groupes de niveaux et les triathlètes devront respecter les programmes donnés pour chaque groupe.

Ecole de triathlon :

Concernant l'école de triathlon, les mineurs doivent être confiés avant la séance m l'entraîneur et récupérés par les parents (ou un adulte désigné par ceux-ci) m l'heure de fin de la séance auprès de celui-ci.

2. Sorties vélo

Les sorties communes du club sont organisées librement entre triathlètes. Elles se déroulent sous la responsabilité de chaque triathlète y participant. Il en va de même pour les sorties individuelles du plan d'entraînement fourni par le club.

L'échauffement se fait en commun avec tous les groupes de niveaux, avant que chaque groupe fasse sa séance.

Rappel des règles m respecter :

- le port du casque est obligatoire
- le triathlète doit respecter le code de la route
- les triathlètes présents doivent s'organiser pour ne pas gêner la circulation et garantir leur sécurité (maximum m 2 de front sur route sans trafic)
- le triathlète est éco-responsable et ne jette aucun déchet

Ecole de triathlon :

Concernant l'école de triathlon, les sorties pour les jeunes sont encadrées par au moins un éducateur et un accompagnateur qui veilleront m la sécurité et au bon respect des règles.

3. Course à pied

Les entraînements de course m pied sont encadrés par un des licenciés du club ou par le BO Athlétisme. Il est important de respecter les horaires, les entraîneurs et le programme donné. L'échauffement se fait en commun avec tous les niveaux, avant que chacun parte m son rythme.

III. LES ORGANISATIONS SPORTIVES DU CLUB

Le triathlète biarrot s'engage m participer m au moins un triathlon club dans l'année. Le port du t-shirt club est obligatoire sur les compétitions et podiums, le port d'une trifonction club est fortement recommandé.

Rappel :

Le BO Triathlon est une structure dont la réussite passe par l'investissement de tous ses membres. Cet investissement est largement basé sur des valeurs de bénévolat et d'entraide.

Aussi, concernant le KORRIGERI, swimrun organisé par le club, nous informons nos adhérents qu'il est considéré comme le rendez-vous incontournable de l'année sportive et nous aurons besoin de toutes les forces vives du club pour en faire un succès.

De fait, la présence de chacun sera fortement recommandée.

Tout membre s'engage à participer à l'organisation du KORRIGERI ainsi qu'à aider sur un autre événement organisé par le BO omnisport (Marathon International de Biarritz Pays basque ou autre...).

Il pourra participer m l'épreuve en tant que participant seulement s'il trouve quelqu'un pour le remplacer en tant que bénévole (sous réserve de l'accord du bureau).

Dans le cas contraire (sauf cas particulier), le bureau se réserve le droit de ne pas renouveler la licence l'année suivante pour laisser la place m un nouveau licencié.

Les triathlètes souhaitant demander des subventions au BO Triathlon ou au BO Omnisports (participation m une course d'exception, déplacements aux championnats du monde, cas particulier) devront adresser leur demande très tôt dans l'année ; et aller encadrer au moins 3 entrainements de l'école de triathlon du mercredi après-midi ou faire la preuve d'un investissement dans l'encadrement des enfants ou d'un autre aspect du club.

IV. LES SPONSORS

Chaque membre est en droit de rechercher et de contacter des sponsors éventuels pour le BO Triathlon. Tout membre apportant un sponsor financier supérieur m 500€ se verra remettre une tenue protocolaire.

Cette charte du triathlète biarrot sera présentée et m signée m chaque début de saison par chaque adhérent et de manière individuelle m chaque nouvel arrivant.

V. DROIT À L'IMAGE

Le club pourra utiliser des photos / vidéos de séances d'entraînement / compétition des licenciés afin de faire la promotion du club, des événements ou de la discipline, sans ne pouvoir en faire d'utilisation commerciale.